

1'info

n° 313

juin
2015

Saint Brice Courcelles



**Gala de
Danse**
13 et 14 juin



Tournoi senior niveau national masculin/féminin
5 nations représentées



**23e TOURNOI
INTERNATIONAL
de HANDBALL**

Saint Brice Courcelles

**6..7 JUIN
2015**



classica

Fête de la St Jean
avec le Centre Social
et avec Pleins Feux



20 juin

À l'affiche

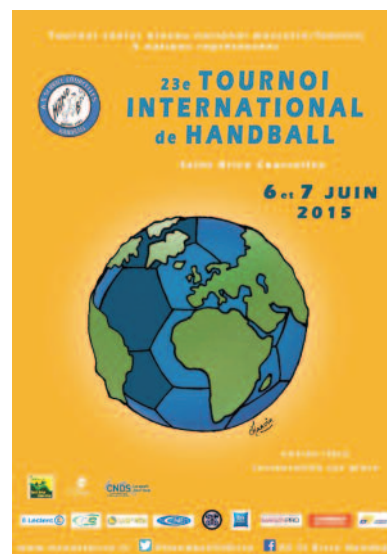
- Samedi 6 : Poésie en plein air P5
- Samedi 6 et dimanche 7 : Tournoi International Hand P2
- Samedi 13 et dimanche 14 : Gala de danse P8
- Mercredi 17 : Poésie et jardin P5
- Mercredi 17 : Répétition générale avant l'ouverture des flâneries P2
- Samedi 20 : La journée des 3 Fêtes ! et Gala du twirling
- Fête de la Saint Jean - Fête des jardins - Fête du Centre Social
- Samedi 27 : Spectacle de la section GR P3

Tournoi international de handball

Les **6 et 7 Juin** prochains, Saint Brice Courcelles fête son Handball, avec le traditionnel tournoi international ! Pour sa 23^{ème} édition, le tournoi rassemblera des équipes françaises, allemandes, belges et même slovaques. Les rencontres auront lieu tout au long du week-end, de 9h à 17h le samedi et de 10h à 15h le dimanche.

Du beau jeu en perspective, puisque la plupart des équipes, masculines et féminines évoluent à un niveau national.

Nous vous attendons nombreux ! Entrée libre, restauration et buvette sur place.



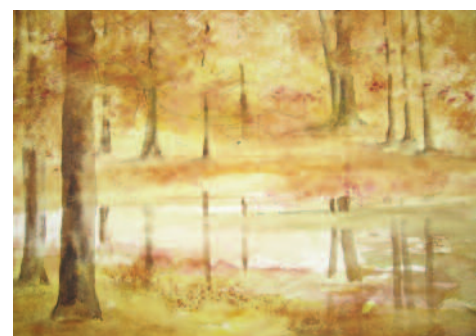
Répétition générale le Messie de Haendel



Répétition générale de LE MESSIE de Haendel à la salle des fêtes de Saint Brice Courcelles. Le **17 juin** prochain à 20h vous avez le privilège et la possibilité d'assister à la répétition générale du "Messie" de Haendel dirigé par le prestigieux orchestre de la Grande Ecurie et la chambre du Roy sous la direction de Jean-Claude Malgoire. Cette oeuvre comprend la participation importante d'un Chœur et c'est le Chœur Nicolas de Grigny qui interprétera le célèbre "Alléluia" et toute la partie chorale de l'œuvre sous la direction de Jean-Marie Puissant. Les Solistes sont les lauréats d'un concours organisé par les Amis de l'Opéra de Reims, jeunes chanteurs lyriques recrutés pour leurs talents dans l'interprétation des œuvres baroques en particulier. Le concert sera le concert d'ouverture du festival 2015 des Flâneries musicales dont le succès ne faiblit pas depuis 20 ans !

La section peinture expose

La section peinture et le centre social et culturel organisent une exposition peinture. Vous pourrez y découvrir les œuvres des membres de "rencontre artistes peintres" et des élèves du cours de Marie-José Vivensang. L'exposition se déroulera dans les locaux du centre social et culturel du **lundi 8 juin au samedi 26 juin** de 9h à 12h et de 14h à 18h. Venez nombreux !



École de musique un programme dense et varié

Juin est toujours une période pour les diverses prestations publiques et l'école de musique n'échappe pas à ce rituel. Auditions au sein du Petit Auditorium de la Maison des Arts



Musicaux (chacun est convié)
le **31 mai**, 16h : Interflûtades (classes de flûtes de plusieurs communes),
le **9 juin** à 18h30 : Instruments amplifiés pour ceux désirant découvrir batterie et guitares électriques,
le **20 juin** à 18h30 pour ceux dont la curiosité s'oriente vers la guitare classique le chant ou encore le violon. L'école de musique sortira également de la commune :
le **17 juin**, 18h30 pour le Foyer rural de Champigny,
le **19 juin** à 18h30 au cryptoportique place du Forum à Reims

puis le Palais du TAU pour la Fête de la Musique le **21 juin** de 15h à 16h. Enfin l'année s'achèvera le **samedi 27 juin** au matin, à la Salle des Fêtes avec les élèves de l'école primaire et des professeurs de l'école de musique en accompagnement, tous sous la direction de Benoît Scherr, Musicien intervenant en milieu scolaire.

Comme chaque association, nous tiendrons notre Assemblée Générale le **lundi 8 juin**, 20h30, à la Maison des Arts Musicaux.

Manifestations 3

Section GR représentation de fin d'année

La nouvelle section GR a l'honneur de vous inviter à sa représentation de fin d'année le **27 juin** au gymnase de St Brice-Courcelles. Cette discipline formée en septembre 2014 à St Brice Courcelles, alliant danse, maniement d'engins et chorégraphie, vous proposera un gala dirigé par Fabienne, pour le plus grand plaisir des spectateurs... Après 3 évaluations durant l'année scolaire les parents ont pu suivre l'évolution des enfants (très surprenante d'ailleurs). Il y aura une remise officielle des récompenses à l'issue du gala. Nous vous attendons nombreux. Les places seront en prévente au CLAE au tarif de 5 euros par adulte et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. En première partie : toutes danses, Grease et Michaël Jackson et en seconde partie : Robin des Bois



Grande fête du Centre Social le 20 juin



Au centre Social et aux abords du parc du Mont Hermé, des animations tout au long de la journée autour du thème médiéval avec notamment : la découverte de nos associations et sections locales, notre assemblée générale, des débats, des échanges, suivis d'un apéritif gourmand. La restauration sur place sera réalisée par le Conseil des Jeunes. Au programme : des animations de 10h à 16h, avec des présentations des associations et sections, des ateliers découverte du périscolaire, des jeux, du spectacle avec l'atelier chorégraphique, la danse folk, la chorale... ; un grand jeu familial de 16h à 17h15, suivi d'un goûter géant organisé par le foyer Jean Thibierge. D'autres surprises sont à découvrir dans une plaquette et des affiches qui seront diffusées prochainement.

Feux de la St Jean le 20 juin

Pleins Feux invite tous les Bricocorcelliens, grands et petits, avec leur famille et leurs amis à participer au traditionnel et très prisé pique-nique géant organisé pour fêter l'arrivée de l'été. Depuis quelques années il a lieu alternativement au parc du Mont Hermé ou en bord de Vesle afin d'en faire profiter un maximum de Bricocorcelliens. Cette année donc, il aura lieu au Mont Hermé et se déroulera dans le prolongement des manifestations organisées par le centre social (voir ci-dessus) ... Dès 19h des barbecues seront mis en place et allumés (pas de barbecue personnel). Chacun pourra y faire cuire les brochettes, merguez, andouillettes ou toute autre denrée qu'il aura apportées pour les partager en famille ou entre amis !

De nombreux "blidas" ayant été portés disparus lors des manifestations précédentes, Pleins Feux a remis au goût du jour le traditionnel système de la consigne !

La soirée sera animée par Music and Lights qui fera danser les Bricocorcelliens de tous âges !

À la nuit tombée, les sapeurs pompiers procéderont à l'em-

brasement du bûcher, moment magique s'il en est, très apprécié de tous, des petits comme des grands.

Comme le veut la tradition, une farandole autour du feu n'est pas à exclure ! Les organisateurs vous attendent donc nombreux pour ce moment festif et convivial.



« Qui prête à rire n'est jamais sûr d'être remboursé » Raymond Devos

Roman

Documentaire

Jeunesse

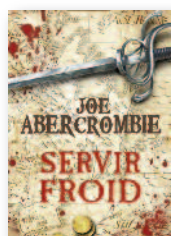


«Trompe-la-Mort», c'est le surnom de Tom Sharp, engagé dans les Royal Marines à l'âge de dix-huit ans. Sa vie est celle d'un miraculé et d'un idéaliste. Des intouchables de New Delhi aux joueurs de cricket de Londres, du conflit nord-irlandais à la guerre d'Irak, ce métis mi-indien mi-anglais, qui a risqué mille fois sa vie, reste un candide parmi les affreux. Ce n'est qu'en repartant dans son Inde natale à la recherche du fils d'un milliardaire londonien qu'il pourra renouer avec les traces d'un passé qui ne le laissait pas en paix.

1992. Los Angeles est en proie aux émeutes. Les pillages font rage quand Harry Bosch découvre, au détour d'une rue sombre, le cadavre d'Anneke Jespersen, une journaliste danoise. Vingt ans plus tard, au Bureau des Affaires non résolues, Bosch, qui n'a jamais oublié la jeune femme, a enfin l'occasion de lui rendre justice et de rouvrir le dossier du meurtre. Grâce à une douille recueillie sur la scène de crime et une boîte noire remplie d'archives, il remonte la trace d'un Beretta qui le met sur la piste d'individus prêts à tout pour cacher leur crime.



La guerre c'est le gagne-pain de Monza Murcatto, la plus célèbre et redoutée des mercenaires au service du grand-duc Orso. Ses victoires l'ont rendue très populaire... trop, même, au goût de ses employeurs. Trahie, jetée du haut d'une montagne et laissée pour morte, Monza se voit offrir en guise de récompense un corps brisé et une insatiable soif de vengeance. Quoi qu'il lui en coûte, sept hommes devront mourir...



Le monde de Camille, 25 ans, s'écroule lorsqu'elle se découvre enceinte de l'homme avec qui elle partage ses nuits mais pas beaucoup plus. Son amant claque la porte en apprenant la nouvelle. Commencent alors pour elle douze semaines d'hésitation, entre réunions avec ses amies, rencontres houleuses avec sa famille, et rendez-vous médicaux. Un récit plein de poésie, tendre et drôle, aussi intime qu'universel qui raconte la venue au monde d'une mère.



Nuit et jour, Toufik sillonne les rues de Paris, un œil sur la route, l'autre dans le rétroviseur. Ses journées se déroulent au rythme de la poésie du bitume et des rencontres éphémères. A travers la vitre, comme dans le salon d'un psy, on découvre une pléiade de personnages sympathiques, goujats, bourgeois, cadres, voyous, prostituées, touristes en goguette, people s'épanchant à l'oreille rassurante et bienveillante de leur chauffeur. Une balade onirique, entre monuments historiques, quartiers populaires et lieux insolites, sur fond de musique jazzy...



Spécialement adaptée aux tout-petits, cette histoire inédite fait pétiller la musique de Camille Saint-Saëns. Humour, poésie et présentation des instruments : un mélange idéal pour faire découvrir la grande musique aux 3-6 ans ! Par l'orchestre du Capitole de Toulouse, sous la direction de Michel Plasson.



Mini'Olmes, le plus petit des détectives, est la terreur des voleurs. Curieux de tout, il trouve toujours le détail qui fait éclater la vérité. Depuis le sommet des pyramides ou la mer des Caraïbes, il résout toutes les énigmes, démasque tous les bandits, confond tous les imposteurs. Suis-le dans ses aventures, et trouve avec lui la solution de chaque mystère. Une énigme par planche avec la solution délivrée en toute fin. Une manière rigolote de s'amuser et de relever ces défis d'observation.

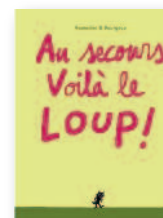


Mais où sont donc passés les princes charmants ? Blanche-Neige ne trouve plus le sien, la Belle au bois dormant se réveille toute seule et le bal de Cendrillon est annulé. Qu'à cela ne tienne ! Les trois princesses, aidées d'un loup pas du tout méchant et d'une sorcière déjantée, se lancent sur les traces des princes disparus. Ça va chauffer au pays des contes de fées !

Voici toutes les instructions pour apprendre à dessiner correctement une vache étape par étape : les quatre pattes, la queue, la tête allongée, les dents... Oups ! Pas de panique : cet album donne aussi toutes les instructions au cas où votre vache ressemblerait à un crocodile ! Et si l'animal en question se jette soudain sur vous, il sera toujours temps de sortir votre gomme... Un album délirant et réjouissant où l'on verra qu'apprendre à dessiner une vache peut être plus compliqué qu'il n'y paraît voire même très dangereux...



Attention, le loup arrive ! Il fait peur. Il a l'air très décidé : il veut nous manger. Mais soudain, une idée : si on penche le livre, peut-être que le loup va glisser et tomber ? Et s'il s'accroche, on peut aussi secouer le livre pour qu'il chute ? Ou bien alors, suffit-il de tourner la page pour qu'il disparaisse ? Un livre drôle et interactif pour les tout-petits.





Nous vous l'avions annoncé dans l'Info du mois de mai, du **18 mai au 20 juin**, pour la 4ème édition de "Jardin des mots", la bibliothèque Louis Aragon se met aux couleurs du jardin (qui sont nombreuses) à travers plusieurs animations tout public :

Lectures et bricolage du jardin le 17

Une après-midi d'« Histoires tout simplement » sur le thème du jardin. Il y aura 2 séances, 14h à 15h15 pour les plus de 6 ans, 15h30 à 16h45 pour les moins de 6 ans. Les lectures seront suivies d'un bricolage nature. Gratuit et ouvert à tous, à partir de 3 ans. Renseignements à la bibliothèque. Et jusqu'au 20 juin, vous trouverez des livres sur le jardin, les fleurs, les arbustes, les taupes,... à votre disposition sur les tables thématiques très joliment décorées par les bénévoles de la bibliothèque.



Poésie en plein air samedi 6 juin

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale, service du Conseil départemental de la Marne : lectures de poésie de et au jardin avec Françoise Gimenez de la compagnie Attention au(x) Chien(s). Animation au Jardin pédagogique (au bout du Chemin des Marais), suivie d'un pique-nique au jardin. Tout public, entrée libre. Pré-inscription appréciée. En cas de pluie, les lectures seront maintenues, il y a de quoi s'abriter sur place. Rendez-vous à 17h45 au Jardin Pédagogique ou à 17h30 à la bibliothèque pour du covoiturage. **Samedi 6 juin** à 18h.

Fête des pères vos déclarations sur la vitrine

Cette année pour la fête des pères, venez accrocher vos dessins, messages et poèmes sur les vitrines de la bibliothèque. Que ce soit un petit mot doux ou une grande déclaration d'amour, un petit dessin ou une fresque, vous pouvez l'afficher librement à la bibliothèque. Pour ceux qui seraient en panne d'inspiration, les bibliothécaires mettront à votre disposition à **partir du 9 juin** des poèmes qui célèbrent les papas, libre à vous d'en choisir un ou plusieurs et de lui dédicacer.



L'information des secteurs

L'année scolaire tire à sa fin et les vacances seront bien méritées. Cependant la rentrée arrivera vite. C'est pourquoi vous pouvez, dès le 15 juin, venir vous inscrire aux activités proposées aux horaires habituels du secrétariat (tous les jours de 8h45 à 11h15 puis de 13h30 à 18h15 sauf le vendredi matin). Pour cela il vous faudra : un dossier d'inscription 2015/2016, votre avis d'imposition 2013, vos numéros de sécurité sociale et CAF, une photo de votre enfant, une attestation d'assurance de responsabilité civile, la photocopie du carnet de vaccination.

Secteur famille



PMI

Les prochaines séances PMI de 14h à 16h30 auront lieu aux dates suivantes :

- Lundi 1^{er}
- Lundi 15

LAEP : Lieu d'accueil Parents/enfants en semaine

Les mardis matin de 10h à 11h30 (pendant le temps scolaire) dans les locaux du Centre Social. Cet accueil sera encadré par Mathilde (référente famille) et Sandrine (animatrice enfance).

Le Samedi 4 Juillet - Sortie famille à Nocturnia au parc d'Argonne Découverte.

Venez découvrir le parc des loups, les animaux de la ferme, les oiseaux, les rapaces et les hamacs à rebonds dans les arbres !! Prévoir un pique-nique pour le repas du midi, le transport s'effectuera en bus. Départ à 9h devant le centre social, 9 place Jacques Brel, et un retour prévu vers 18h. Tarif : 5€ par personne, tous âges. Pensez à venir vous inscrire au secrétariat du centre social aux heures d'ouverture.

Le Samedi 18 Juillet - Sortie en famille, une journée à la mer de Berck Plage

Venez profiter de cette belle journée à la mer pour vous baigner, bronzer, profiter en famille !! Sans oublier le pique-nique du midi, les chapeaux et la crème solaire !! Le transport s'effectuera en bus. Départ à 7h devant le centre social, situé 9, place Jacques Brel, et un retour prévu pour 19h30. Tarif : 5 € par personne, tous âges. Pensez à venir vous inscrire au secrétariat du centre social aux heures d'ouverture.



RAM

Planning d'activités du relais pour le mois de juin :

- Mardi 2: Animation bibliothèque
- Lundi 8 : Cuisine
- Lundi 15 : Fêtons la musique
- Lundi 22 : Motricité

Du nouveau sur le RAM, depuis peu, un groupe d'assistantes maternelles se retrouve en soirée afin de mettre en place un nouveau projet. Cette année, nous avons décidé de travailler sur un livre sensoriel en direction des jeunes enfants. Ciseaux, cutters et matières en tout genre sont donc de la partie. Après un temps de réflexion pour savoir comment nous allons réaliser ce livre, les premières pages prennent formes...Reportage en image dans le prochain info !!!!

Une journée autour de la petite enfance

Le secteur famille organise pour la première fois une journée festive autour de la petite enfance (enfants de 0 à 5 ans). Animations autour de jeux d'eau puis un pique-nique, nous vous proposons de nous retrouver le mercredi 8 juillet de 10h à 14h. Familles, assistantes maternelles, structures accueillant de jeunes enfants soyez les bienvenues !! Afin d'organiser au mieux ce temps, pensez à venir vous inscrire auprès de Séverine (inscription gratuite).

Secteur enfance



Les mercredis de loisirs : De la joie et de la bonne humeur chez les plus jeunes !



Mais d'où viennent ces bruits de fête, ces éclats de rires et ces odeurs de gâteaux tout chauds ? Mais du centre social, bien sûr !! Tout est propice à faire la fête avec les maternels : Piscine à balles, anniversaires, spectacles de marionnettes, même de simples jouets deviennent des jeux extraordinaires ! Les enfants sont ravis et les adultes aussi !



Les vacances de printemps : « La tête dans les nuages ! »

La première semaine, les enfants ont revêtu leurs tenues de cosmonautes pour partir à l'exploration de l'univers. Lors des jeux collectifs, ils ont en effet fabriqué des systèmes solaires en tout genre et bien souvent décroché la lune et exploré la planète Mars. Mais c'est avec les pieds bien sur terre que les 2/5 ans sont allés découvrir les myocastors



de la ferme pédagogique « les caprices de Sidonie ». Quant aux 6/9 ans, une après-midi à la pêche aux étangs de Crugny, sous le soleil, leur a permis de redescendre sur terre. La seconde semaine les enfants ont ren-



contré Robin des Bois et toute sa troupe, lors des jeux collectifs. Les 6/9 ans sont même partis à Sherwood (parc d'attraction dans les arbres) visiter le village de Robin des Bois. Les 2/5 ans, quant à eux, sont partis rencontrer les lutins de Sherwood à Grinyland, et bien leur en a pris car c'est avec des étoiles pleins les yeux qu'ils sont revenus par cette après-midi ensoleillée.



Secteur jeune



Il y a du sport dans l'air

Samedi 25 avril, environ 50 personnes se sont réunies pour s'affronter dans des sports parfois insolites, lors de ce tournoi sportif organisé par le secteur jeune du centre social. Au programme : badminton, handball, lancé de vortex, ultimate, kinball, sarbacane, combat de sumo et babyfoot humain. Chacun a pu s'essayer dans toutes ces disciplines et passer un très bel après-midi avant de se laisser aller par une petite glissade sur le ventrigrisse. Voici le classement du tournoi : 1/ Les tuches - 2/ Les mouffettes - 3/ Les bricos - 4/ Les pongistes - 5/ Les hétéroclites - 6/ Twirling baton.

L'accompagnement des jeunes

Les horaires et les jours d'ouverture sont, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30 et sur rendez-vous pour les autres horaires.

Les consultations Internet sur le site pôle emploi et la création de profils de poste restent un atout supplémentaire pour la recherche d'emploi. Ce service est fait pour vous.

De plus, Clément et Alexis sont présents les mardis et jeudis de 14h à 17h30 pour l'accompagnement social. Ce service consiste à permettre aux jeunes une aide, une écoute, un accompagnement, une orientation dans les démarches administratives, d'accès à l'emploi, difficultés personnelles ou autres.

Zoom sur les vacances d'été

Pour que nos jeunes de 10 à 17 ans viennent passer un été de folie au centre social, l'équipe d'animateurs du secteur jeune leur a concocté un programme de dingue. Pour cela nous serons ouverts du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2015. Au programme, des activités telle qu'une sortie au parc Astérix, du ski nautique, du kayak, du paintball, de l'accrobranche, du saut à l'élastique, de l'équitation, du paddle, des baignades, de la pétanque, des jeux, des activités manuelles, du graff, du pop-art, de la capoeira, une visite de la ville d'Amiens, des repas à thèmes et plein d'autres choses encore. En parallèle de toutes ces activités, une nuitée sous tipis sera organisée pour les deux tranches d'âge au mois d'août.

Vous n'avez plus qu'à surveiller votre boîte aux lettres pour découvrir notre super programme. Une réunion d'information pour les familles et les jeunes se déroulera le jeudi 18 juin 2015 à 18h30 dans les locaux du centre social. Cette réunion sera l'occasion de faire connaissance avec l'équipe d'animation. **Début des inscriptions à partir du lundi 8 juin 2015** au secrétariat du centre social. 2/ Des vacances à l'île de Ré : Deux camps sur l'île de Ré sont organisés : camp 10-13 du lundi 6 au samedi 11 juillet 2015 camp 14-17 du lundi 13 au samedi 18 juillet 2015. Au programme, des activités sportives autour de la plage et de la mer tel que du catamaran, de la planche à voile, des bouées tractées ou du paddle, de la baignade, du vélo, une croisière en bateau pour aller découvrir Fort Boyard et la ville de La Rochelle. Découverte de la magnifique île de Ré et de ses marchés locaux dans un environnement idyllique et naturel. Les jeunes découvriront un cadre magnifique et profiteront de la mer aux couleurs bleues turquoise. !! Attention !! Prévoir une attestation de natation. Places limitées.

La section Danse/Fitness du centre social organise son gala de danse le samedi 13 juin à 20h et le dimanche 14 juin à 15h à la salle des fêtes. En première partie : toutes danses, Grease et Michaël Jackson et en seconde partie : Robin des Bois. Venez nombreux...



Printemps, quand tu t'annonces été, quand tu arrives...



Printemps, quand tu t'annonces ...

Les bruyères, perce-neige et crocus laissent place aux jacinthes, pensées, jonquilles, narcisses, anémones, tulipes, muscaris, œillets, pivoines, iris, marguerites, coquelicots... Une palette de couleurs émerveille notre regard. Une déclinaison de parfums réveille notre odorat. Le tout illumine alors notre cadre de vie. Merci à toutes ces petites mains vertes qui plantent et entretiennent tous ces végétaux pour leur plaisir et le nôtre.

Les fleurissements de Printemps (plantes, arbres, espaces botaniques florifères) sont souvent éphémères. Les décors floraux s'enchaînent, se renouvellent et offrent chaque semaine de nouveaux tableaux à explorer lors de nos promenades. Les contributions des Bricocorcelliens à ce joli réveil de la nature, visibles de la rue, ont été prises en considération lors d'un premier pas-

sage par les membres de la commission environnement.

Été, quand tu arrives ...

Apporter une valorisation paysagère à son jardin, son balcon, sa terrasse, sa façade, c'est donner corps à son imagination. Quelle magie de créer des assemblages de plantes, de couleurs, d'harmoniser les contrastes, les volumes, de composer avec des essences volatiles pour enchanter nos narines, de mettre en scène des décors. Fleurir, verdier, c'est agrémenter son espace de vie sur le plan esthétique, écologique, sanitaire et naturel. La nature est nourricière, ressourçante, apaisante et enrichissante. Elle apporte un autre regard sur notre ville et lui fait parfois prendre des allures de campagne.

Elle nous invite à la flânerie et à la découverte :

- observation de la biodiversité (abris,

nourriture, sites de reproduction de la faune sauvage, cycle de vie des espèces végétales, voir les insectes colonisateurs se régaler des fleurs...),

- appréciation du cycle des saisons (éveil, retour à la vie, rayonnement, abondance, décroissance, repos, taille, plantation, germination, inflorescence, bourgeonnement, fructification, mûrissement, floraison, récoltes, dépérissement, hivernage ...),

- représentation du "jardiner durable" : tonte raisonnée, paillage végétal des plantations, sélections de plantes moins gourmandes en eau, utilisation de pourrissoir, réservoir d'eau...

- contemplation de l'innovation végétale : sculpture verte, travail des matériaux naturels, porche végétalisés...

Les membres du comité environnement poursuivront leur visite au cours de l'été pour repérer les belles réalisations, les mettre à l'honneur et féliciter leurs créa-





teurs au cours de la traditionnelle cérémonie, qui aura lieu lorsque l'année 2015 sera écoulée, soit vers le mois de janvier ou février 2016.

Sont pris en compte tous les espaces bâtis et non bâtis, visibles de la rue, où résident des particuliers. Les critères de notations retenues sont les suivants :

- style floral (esthétique, cohérence d'ensemble, harmonie, volumes, diversité, créativité, imagination...),
- architecture paysagère (végétation entretenue, taillée, ambiance, diversité des végétaux, belle composition d'ensemble, compositions arbustives...)
- mise en valeur du cadre bâti et du patrimoine (efforts d'embellissement, de réhabilitation, d'intégration dans l'architecture...)
- entretien et qualité de l'environnement (qualité de l'entretien du bâti, des dépendances, du jardin et de la voirie d'accès, tonte, désherbage, réparations et aménagements utiles ...)
- propreté (nettoyage et rangement des abords de l'habitation, des poubelles,

espaces soignés et nettoyés...).

L'évaluation de ces 5 critères sur 4 points permet de procéder à une notation, juste et équilibrée, sur 20. Nous comptons sur votre ingéniosité et votre passion végétale pour nous faire voyager cet été dans les rues de Saint Brice Courcelles. Merci également au personnel municipal qui agit tout au long de l'année pour entretenir, préparer et fleurir, réparer, nettoyer la voirie communale. Nous encourageons vivement les copropriétaires et propriétaires d'immeubles collectifs à s'engager dans cette démarche d'entretien et d'embellissement de notre ville.

... un éblouissant spectacle s'ouvre à nous. Les corridors biologiques et ces réservoirs de biodiversité sont pour nous un merveilleux spectacle naturel évolutif tout au long de l'année. Préservons-le.

Tous nos gestes citoyens, tant individuels que collectifs, contribuent à

rendre notre qualité de vie meilleure et à favoriser notre cohésion sociale. Respectons notre patrimoine.

Pour notre confort visuel et olfactif :

- amis chiens, vos déjections nous contraignent à regarder le sol plutôt que les paysages, apprenez à vos maîtres à ramasser vos crottes.
- amis inciviques, servez-vous des poubelles à votre disposition pour vos déchets, ne massacrez pas les efforts d'embellissement réalisés.

Pour notre sécurité :

- amis automobilistes et motards, votre vitesse rend nos déambulations dangereuses, ralentissez et profitez vous aussi de ces décors.

"C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas" *Victor Hugo*

"Le monde contient bien assez pour les besoins de chacun mais pas assez pour la cupidité de tous" *Gandhi*.



Avec la maladie des marronniers les arbres se renouvellent

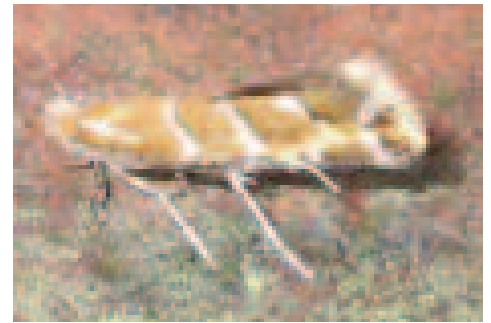
Vous l'avez peut-être remarqué pratiquement tous les marronniers et notamment ceux de la place Roze dépriment. Tous les ans, dès le mois de juillet les feuilles sont marronnasses et recroquevillées et leur tronc est attaqué. Un prédateur agressif et une bactérie ravageuse, complices dans l'affaire, signent partout en France leur disparition progressive comme ce fut jadis le cas des ormes. La *Cameraria ohridella* est une espèce d'insectes lépidoptères originaire des Balkans. C'est un petit papillon dont la chenille ravageuse est appelée « mineuse » ou « teigne minière du marronnier ». Cet insecte qui était inconnu de la science avant les années 1980 est en quelques années devenu ravageur, infestant des millions de marronniers provoquant ce dessèchement du feuillage prématurément en été.



Décrit comme « espèce nouvelle » en 1986, il s'est rapidement répandu dans toute l'Europe en faisant des dégâts très importants. De plus, une nouvelle maladie, le chancre bactérien du marronnier, est apparue peu après l'arrivée de la mineuse. Elle se propage également en Europe et on suspecte donc qu'elle puisse être facilitée par les ouvertures



que le papillon laisse dans les feuilles après son émergence : il n'est pas impossible que ce papillon participe à disséminer la bactérie responsable. Ainsi dépouillés de leurs feuilles, les arbres sont amputés d'une partie des réserves nutritives normalement accumulées durant la période végétative, et d'autant plus que l'infestation est précoce. L'arbre peut mourir en deux ou trois ans et à Saint Brice Courcelles, la plupart de nos marronniers sont atteints.



Les moyens de lutte sont limités car ces dernières années nous avons essayé les pièges à phéromones pour attirer et piéger les mâles afin que les femelles ne puissent plus être fécondées. Mais cela fut hélas sans grand résultat. Il existe aussi un traitement chimique, mais les risques d'effets collatéraux sont non souhaités car ce traitement est très polluant. Il faut donc se faire une raison car si autrefois un marronnier pouvait vivre 120 à 150 ans, aujourd'hui, en milieu urbain, si un marronnier est planté il n'arrive péniblement à survivre que trente ans ! Aussi nos marronniers trop atteints doivent donc être remplacés par des espèces plus résistantes comme cela vient d'être fait en 2014 pour les jardins du Luxembourg à Paris. Les arbres de la place Roze vont donc être abattus début juin afin de pouvoir préparer un nouveau sol qui accueillera à l'automne deux nouvelles espèces de remplacement plus résistantes : des chênes chevelus qui seront alternés avec des tulipiers..

Les maternelles au jardin pédagogique

Le mardi 12 mai, la classe maternelle de Madame Deligny avait rendez-vous au jardin pédagogique avec Gilles Dardard et son équipe de bénévoles. L'objectif à réaliser était de préparer les semis de printemps par les enfants. Graines de radis, pieds de salade ont rejoint les « carrés » spéciale-



ment aménagés pour ces apprentis jardiniers. La récolte est programmée à la fin de l'année scolaire.

Théâtre Notre Knock

Après quelques mesures de la célèbre chanson du comique-troupier Ouvrard « Je ne suis pas bien portant » et les fameux trois coups, les ados de la troupe « Si on jouait la comédie » entrent en scène pour la première des deux représentations de leur pièce « Notre Knock » adapté de celle de Jules Romain au célèbre « ça vous chatouille ou ça vous gratouille ? ». L'atelier théâtre du centre social accueille cette année une petite troupe de 9 adolescents Bricocorcelliens, 4 filles et 5 garçons, élèves de 6ème, 5ème, 4ème et



1ère dans des collèges et lycées différents. Ils sont encadrés bénévolement par Danièle Lebaigue et Isabelle Ruffy (qui assurent par ailleurs costumes, décors et mise en scène) et sont tous très motivés et impliqués dans le projet. L'activité théâtre a débuté dès le mois de septembre avec un travail de diction, d'expression, de recherche de texte. Après plusieurs essais, Knock a été choisi et le texte adapté par Danièle car la version originale était bien trop longue. Dès décembre apprentissage des textes, février première mise en scène. En mars la cadence s'accélère pour arriver à 2 voire 3 répétitions par semaine. Après ces mois de travail intensif, costumés, maquillés les ados sont fin prêts. Tour à tour dans les rôles de Knock, du Dr Parpalaïd, du pharmacien ou des lascars, les jeunes font preuve d'une grande aisance et d'un grand naturel sur scène que c'en est bluffant ! Aucune trace de trac n'est visible. Même les petits trous de mémoi-



re pourtant bien naturels semblent faire partie du scénario... les textes sont parfaitement sus et le jeu, très coulant, s'en ressent. Cette expérience théâtrale a une excellente influence sur les jeunes, elle leur apporte beaucoup, tant au niveau de l'expression orale que corporelle, à tel point que certains parents n'en reconnaissent plus leur enfant, parfois si différent en famille. Le public ne s'y est pas trompé et a vivement applaudi et félicité les jeunes acteurs, saluant ainsi tout le travail que cela nécessite.... en plus de leur travail scolaire et de leurs autres loisirs. Mais il ne faut pas oublier les autres bénévoles de l'ombre comme Gilles et Yacine au son et lumière !

Du folklore au music-hall

Ce week-end de mai, l'Atelier chorégraphique, qui aura 20 ans d'existence en 2015, donnait son spectacle sous la houlette d'Évelyne Pellerin : du Folklore au Music-hall. Spectacle composé de 23 tableaux dansés, chantés, chorégraphiés par une trentaine d'artistes sur scène. La première partie nous invitait à l'évasion dans le temps et l'espace en commençant par une évocation du départ du Titanic suivie de la célèbre danse de Jack et Rose sur la proue du navire sans oublier Inès, la petite chienne qui a survécu. Des ballades irlandaises, celle des fantômes, les danses amérindiennes, le dernier des Mohicans... Entre chaque tableau, Jacques en maître de cérémonie était chargé de « meubler » le temps des changements de costumes, ce qu'il fit de façon amusante ou très pédagogique nous racontant la genèse des œuvres. C'est Paris qui était le fil conducteur de la deuxième partie intitulée Music-hall : des textes de Goldmann, Marie-Paule Belle, Zizi Jeanmaire, Serge Gainsbourg pour les plus connus



à d'autres dont les auteurs étaient plus difficiles à deviner comme Sous le ciel de Paris de Jean Dréjac et Hubert Giraud ou les Grands Boulevards de Norbert Glanzner... Chaque tableau était costumé, les artistes n'ont pas oublié de remercier les petites mains de la troupe Colette et Annick, les décorateurs en particulier l'auteur de la grande fresque du fond de scène. Les spectateurs qui avaient abandonné le soleil estival de ce dimanche n'ont pas regretté leur choix.



Les Directeurs et leurs équipes, conformément aux grandes orientations éducatives de la commune, mettront tout en œuvre pour faire passer d'agréables vacances actives et joyeuses à vos enfants âgés de 4 à 11 ans.

Une équipe de choc prête à accueillir les enfants sera constituée d'animateurs expérimentés. Quentin Petit assurera le rôle de directeur pour juillet et Jennifer Saffre en Août. Comme d'habitude, cette équipe sera accompagnée par de nouveaux animateurs, titulaires du BAFA ou en cours de formation.

Rappel :

L'Accueil de Loisirs ouvrira ses portes le **lundi 6 juillet à 8h30** et les refermera le **vendredi 29 août à 17h30**. L'équipe d'animation accueillera vos enfants, du lundi au vendredi entre 8h30 et 9h30, dans les locaux du centre de loisirs place Jacques Brel à Saint Brice Courcelles. Vous pourrez venir les rechercher entre 17h et 17h30.

Inscriptions :

Les tarifs seront appliqués en fonction du quotient familial. Le calcul du quotient familial est le suivant :

Revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts du foyer fiscal. Dès que ce quotient est inférieur à 945 €, vous pouvez bénéficier d'un tarif inférieur. De plus, nous avons conservé le principe de tarifs dégressifs, principe applicable dès le 2^{ème} enfant d'une même famille.

Tarifs :

Pour les familles bricorceliennes qui désirent inscrire leurs enfants, les tarifs à la semaine sont :

Quotient familial	QF ≤ 550	550 < QF ≤ 945	QF > 945
1 ^{er} enfant	60,40 €	67,00 €	73,40 €
2 ^{ème} enfant	57,10 €	63,50 €	70,20 €
à partir du 3 ^{ème}	53,80 €	60,40 €	67,00 €



> Pour les grands-parents accueillant leurs petits-enfants pendant les vacances qui désirent les inscrire, des tarifs sont mis en place :

- 1^{er} enfant 100,90 € par semaine
- 2^{ème} enfant 95,30 € par semaine
- à partir du 3^{ème} enfant, 91,10 € par semaine

> Pour les habitants extérieurs à la commune qui désirent inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs de Saint Brice Courcelles, les tarifs sont les suivants :

- 1^{er} enfant 133,80 € par semaine
- 2^{ème} enfant 127,20 € par semaine
- à partir du 3^{ème} enfant 120,60 € par semaine

> Une participation supplémentaire de 29,00 € sera demandée pour l'inscription d'un enfant à un mini-séjour. La nuitée camping pour les moins de 6 ans quant à elle est gratuite.

Attention, il vous sera demandé de régler le séjour de votre (vos) enfant(s) au moment de l'inscription. Le paiement peut s'effectuer en espèces, en chèque et chèques A.N.C.V. Une réunion d'information à destination des familles sera organisée **fin juin au Centre Social**. Les directeurs et leurs équipes se feront un plaisir de vous expliquer en détail le programme des animations ainsi que le fonctionnement. Ils pourront répondre à toutes vos questions. Vous pourrez achever ou faire l'inscription de votre (vos) enfant(s) en Mairie dès le mois de juin de 8h30 à 12h et de 13h30 (sauf lundi 15h) à 17h du lundi au vendredi. Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à vous renseigner en mairie au 03.26.09.07.65.



Pour faciliter l'inscription et éviter toute erreur, LA PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE !

Pour simplifier vos démarches concernant l'inscription à l'accueil de loisirs, un système de pré-inscription en ligne sera expérimenté cette année. Vous aurez ainsi la possibilité de renseigner un formulaire électronique de pré-inscription. Après validation de vos renseignements en ligne, les informations seront directement transmises en mairie et votre dossier d'inscription sera automatiquement pré-rempli. Vous n'aurez plus qu'à valider l'inscription en vous déplaçant en mairie pour signer le dossier d'inscription et effectuer votre paiement (sans quoi l'inscription ne sera pas effective).

Ce système a le double avantage de pouvoir être consulté simultanément en mairie et au centre de loisirs afin d'assurer un meilleur suivi.

Le formulaire sera disponible à cette adresse : <http://www.st-brice-courcelles.com/Vivre/accueil-de-loisirs/> ou plus simplement pourra être retrouvé depuis le site internet de la commune, à la rubrique « vivre » puis à la sous-rubrique « Accueil de Loisirs ».

Gain de temps pour tous et simple comme bonjour !

Travaux en cours rue Pasteur

Dans un premier temps nous avons beaucoup travaillé dans le sous sol de cette rue qui est l'une des artères principales de notre commune. Les réseaux d'eau et d'assainissement ont d'abord été refaits. Actuellement, c'est le SIEM qui travaille à notre demande pour réaliser l'enfouissement des réseaux électriques. De même, Orange travaille pour effectuer l'enfouissement des réseaux de télécoms et Reims Métropole pour l'enfouissement du réseau d'éclairage public. Tous ces travaux préparatifs sont en cours d'achèvement et nous allons pouvoir passer aux travaux de surface. Aussi, les personnes intéressées sont invitées à une réunion d'information et de présentation des travaux d'aménagement de cette rue **le 11 juin** à 18h30 en salle du conseil. La commission voirie a repéré les nombreuses contraintes qui s'additionnent dans cette rue étroite. Tous les jours le trafic y est important avec des véhicules qui roulent souvent trop vite. Le choix est



donc très restreint et il impactera nécessairement les possibilités de stationnement.

Budget primitif 2015

Conformément aux dispositions des articles L 2312-1 à L 2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de Saint-Brice-Courcelles a adopté à l'unanimité le Budget Primitif de la commune pour l'année 2015 lors de sa séance du 17 mars 2015.

La séance du Conseil Municipal avait été précédée de deux autres réunions dédiées à l'analyse de ce budget :

Un Débat d'Orientations Budgétaires, qui doit être organisé dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, avait eu lieu le 17 février 2015. Il avait été décidé de maintenir cette étape de la procédure budgétaire au cours de laquelle les élus peuvent débattre des grandes lignes du budget même si juridiquement son organisation est désormais facultative, la Commune étant depuis 2009 passée sous le seuil légal des 3 500 habitants.

Une commission plénière a eu lieu le 10 mars 2015 au cours de laquelle a été présenté aux élus le détail des recettes et des dépenses prévues pour l'année 2015.

Grâce à ces deux réunions préparatoires, un budget primitif a pu être élaboré et a donc été présenté par Monsieur le Maire au Conseil Municipal le 17 mars 2015. Pour donner une information complète aux élus, le budget a été exposé, non sous sa forme comptable, mais en présentation fonctionnelle, c'est-à-dire en montrant les dépenses par domaine de compétence (voir présentation infra).

Pour la deuxième année, le vote du budget 2015 a été précédé de l'approbation du compte de gestion transmis par la trésorerie municipale et du vote du compte administratif pour l'année 2014. Les dépenses et les recettes réelles de 2014 ont donc pu être constatées avant le vote du budget. Le total des dépenses de fonctionnement constatées pour l'exercice 2014 représentaient 84 % des estimations du budget 2014.



Les recettes de fonctionnement constatées représentaient quant à elles 99,4%

des recettes prévisionnelles. Cela démontre une bonne gestion des finances de la commune.

Le résultat de l'exercice 2014 a donc pu être directement affecté dans le cadre de la définition du budget 2015 de la manière suivante :

affectation en réserves du montant nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2014, soit 108 205,46 € ; report de l'excédent, en recettes de fonctionnement pour un montant de 5 139 449,42 €.

Ces montants intégrés dans les recettes du budget de fonctionnement et d'investissement 2015 assurent l'autofinancement des dépenses d'investissement prévues en 2015.

Le budget primitif de l'année 2015 a été adopté en tenant compte des taux d'imposition préalablement votés par le Conseil Municipal, à savoir :

Le vote des taux d'imposition communaux 2015
Comme en 2014, et les années précédentes, c'est-à-dire depuis douze années consécutives, le Conseil Municipal a décidé, une nouvelle fois, de ne pas modifier le taux d'imposition des trois taxes directes perçues par la commune pour 2015, à savoir :

- Taxe d'habitation : 13,49 % qui rapportera 459 335,00 €
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (habitations et entreprises) : 17,84 % qui rapportera 1 252 368 €
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,27 % qui rapportera 19 431 €



La Commune ne perçoit plus, depuis 2004, la taxe professionnelle, remplacée depuis 2011 par la contribution économique territoriale (CET), composée d'une cotisation foncière des entreprises (CFE) et d'une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Cette dernière est désormais versée à la Communauté d'Agglomération de Reims (Reims Métropole). En compensation, Reims Métropole versera en 2015 à la Commune de Saint-Brice-Courcelles les dotations suivantes :

- Dotation d'attribution de compensation : 2 555 007 euros
- Dotation de solidarité : 147 000 euros

Il s'agit là des mêmes montants perçus en 2014, puisqu'aucun transfert de compétences entre la commune et la communauté d'agglomération n'a été opéré.

La Commune espère obtenir de l'Etat 36 027 euros au titre des compensations fiscales (du fait de dégrèvements accordés à certains contribuables par exemple), ce qui correspond à l'estimation transmise par les services fiscaux. Au total, les recettes fiscales prévisionnelles de la commune s'élèvent pour 2015 à 4 477 825 €, ce qui représente une très légère hausse, de 0,5% par rapport aux recettes perçues en 2014.

Les points importants du budget :

en fonctionnement :

Comme il se doit, la section de fonctionnement est en équilibre.

Les recettes générales de fonctionnement de la commune (hors reports des exercices antérieurs, produits exceptionnels et opérations d'ordre) s'élèvent à 4 955 696,00 € et sont quasiment égales à celles inscrites au budget 2014 : +0,04%, notamment du fait de l'estimation à la baisse de la dotation globale de fonctionnement, de plus de 90 000 euros (au titre de la contribution au redressement national des finances publiques), qui vient compenser la hausse prévisionnelle des recettes fiscales.

Les dépenses générales de fonctionnement (entretien, personnel...) diminuent quant à elle de 0,3% pour atteindre 4 057 948,00 €. Cette faible baisse s'explique par des recherches d'économies sur certains postes (fournitures de petit équipement, fournitures de voirie, entretien de bâtiments, maintenance, indemnités des élus...) et cela malgré la hausse annuelle mécanique d'autres dépenses (augmentation des cotisations sociales au niveau des charges de personnel, « glissement vieillesse technicité » positif).

Les recettes de fonctionnement ainsi identifiées et les dépenses de fonctionnement estimées permettent de dégager un autofinancement annuel de 869 748,00 €, auquel s'ajoute le report de l'excédent de fonctionnement de l'année 2014 (5 139 449,00 €). Cet autofinancement total permet de financer les investissements programmés par la commune. La commune finance ainsi ses opérations d'investissement sans recourir à l'emprunt.

en investissement

La section d'investissement s'équilibre à 6 652 360,00 €. (restes à réaliser de 2014 reportés sur 2015 et opérations d'ordre patrimoniales comprises)

Travaux de voirie

Différentes opérations de voirie ont été programmées ou provisionnées pour 2015 :

- L'aménagement de la rue Pasteur, qui a commencé par l'enfouissement des réseaux, sous maîtrise d'ouvrage du SIEM, est programmé au budget 2015, pour un montant de 400 000 €.
- La réalisation d'un cheminement piéton depuis l'avenue des Chenevières jusqu'au chemin dit de la Malle, en empruntant l'emprise aujourd'hui occupée par les voies ferrées de la chambre de commerce et d'industrie dans le cadre de la concession portuaire portée par VNF, a été programmée pour un montant de 250 000 €. Elle nécessitera néanmoins d'établir avec la CCIRE et VNF, un protocole d'accord relatif à l'occupation de ces espaces qui sont de leur domaine.
- L'aménagement de la rue du Docteur Schweitzer (A) est également provisionnée (162 000 €), même s'il est possible que ces travaux puissent ne pas démarrer avant la fin d'année.
- Le chemin des Temples (B) sera également réhabilité pour qui doit faciliter l'accès au site devant accueillir le futur centre équestre (132 000 euros)
- La réfection des enrobés sur différentes rues de la commune (Marcel Pagnol (C), Moulin de l'Archevêque (une partie), Jean Zay), l'amélioration de la partie piétonne de la rue Robespierre sont également prévues (206 000 €).
- Suite à l'abattage des arbres le long du chemin du marais, ce dernier sera réhabilité, avec la création d'un cheminement piéton. Une enveloppe de 145 000 euros a été dédiée à cet effet dans le cadre de la programmation budgétaire.
- Le chemin des Tourbières sera également réhabilité pour un montant de 50 000 euros.
- La place Roze sera réaménagée : les marquages des places de stationnement sur la place seront revus (5 000 euros) et les arbres qui l'entourent seront remplacés. L'état sanitaire des arbres existants est en effet trop dégradé, leur abattage doit être programmé pour des raisons de sécurité : une enveloppe de 30 000 euros a été réservée au budget.

- Afin d'accélérer la rotation des véhicules qui y stationnent trop longtemps la commune envisage également l'aménagement de zones bleues, devant les commerces de la rue Robespierre d'une part et sur une partie de la place Roze d'autre part (pour 20 000 €).

- Une enveloppe de 25 000 euros a été réservée pour le balisage des sentes piétonnes au sein de la commune, pour valoriser ces cheminements trop méconnus.

- L'acquisition de nouveaux mobiliers urbains est également envisagée pour 10 000 €.

Parallèlement à ces opérations de rénovation complète de voirie ou de réaménagement, une enveloppe de 60 000 € a été réservée pour l'entretien et la réparation des autres voiries sur la commune dont l'état dégradé nécessiterait des interventions de la commune. 15 000 euros ont également été réservés pour des travaux ponctuels de mise en accessibilité des espaces publics.

La commune envisage également d'étendre son système de vidéoprotection, suite notamment à la mise en service de la maison des associations et à la réalisation des aménagements extérieurs en lien avec le parc du Mont Hermé. Elle a missionné à cet effet un assistant à maîtrise d'ouvrage en charge d'accompagner la commune dans la définition de son projet. Ce dernier est mené conjointement avec les études relatives à l'évolution du système de contrôle d'accès des bâtiments communaux. Une enveloppe de 100 000 € a été réservée au budget pour conduire les travaux qui suivront ces études, actuellement en cours d'achèvement.

Bâtiments associatifs

Suite à la fin des travaux d'extension du centre social en 2014, quelques travaux de finitions et d'aménagements intérieurs seront prévus pour 2015 avec notamment l'aménagement d'une salle d'activités au sous-sol du centre social (D) (10 000 €), l'aménagement du hall d'entrée (10 000 €) ou l'aménagement de diverses trappes d'accès aux installations techniques (pompe de relevage et centrale de traitement de l'air) pour 7 500 €.

Divers travaux seront également prévus au sous-sol du centre social (D) pour 6 500 € (création de nouvelles prises électriques, création de prises réseau...)

À proximité du centre social, la commune envisage également l'aménagement d'une placette multisports et a réservé une somme de 50 000 euros à cet effet.

S'agissant du complexe sportif, la rénovation de la toiture du gymnase a été programmée pour un montant de 45 000 €. Des travaux d'aménagement intérieur pour 2 600 € ont également été prévus au sein du dojo (habillages de protection). La sonorisation du gymnase, dans la salle bleue, fera égale-

ment l'objet de quelques adaptations.

Au niveau du terrain de football (E), une enveloppe de 75 000 € a été reconduite pour l'installation d'un système d'éclairage sur le terrain d'entraînement. Des bancs seront également installés autour du terrain (2 000 €). 30 000 € ont également été reconduits pour la réhabilitation de différents cheminements et la remise en service d'un puits, qui permettra de limiter les dépenses de fonctionnement dédiées à l'arrosage. La commune a également provisionné une somme pour la réalisation future d'un projet de terrain multisports sur les bords de Vesle, à proximité du terrain de football

Ateliers Municipaux

La rénovation du chauffage des ateliers est programmée pour un montant de 5 000 €, il s'agit en effet de remplacer les radiants électriques pour diminuer la facture énergétique du bâtiment. Après la rénovation du sol de la partie menuiserie en 2014, il sera procédé à la réhabilitation du sol sur les surfaces non encore traitées, pour un montant de 10 000 €.

Au niveau informatique, une enveloppe de 5 400 € a été réservée pour câbler les locaux de bureau des agents de maîtrise et permettre une liaison par fibre optique avec le réseau informatique de la Mairie. Cette opération s'accompagnera du renouvellement des équipements informatiques des ateliers (2 800 €).

L'entrée des ateliers utilisée aujourd'hui par les fournisseurs pour rejoindre les bureaux des agents de maîtrise sera également réaménagée, une enveloppe de 10 000 € a été réservée à cet effet.

Des travaux d'aménagements seront enfin prévus au hangar de Courcelles (pose d'une cuve enterrée de récupération des eaux et réhabilitation des cheminements au sein du tunnel) pour un montant de 13 000 €.

Bâtiments scolaires

Différents travaux sont programmés pour 2015, essentiellement à l'école élémentaire.

- Pour l'école élémentaire

S'agissant des travaux en extérieur, la cour de récréation (F) de l'école élémentaire sera entièrement réhabilitée avec la réalisation d'un préau de 170 m². Une enveloppe de 300 000 € a été réservée pour ces travaux qui seront à réaliser dans des délais contraints pendant les vacances scolaires d'été. Des travaux d'aménagement paysager viendront compléter cette opération, pour un montant de 16 000 €.

S'agissant des locaux, des travaux de mise en conformité en matière d'accessibilité des établissements recevant du public seront mis à l'étude pour la création d'un ascenseur extérieur permettant l'accessibilité de l'étage du bâtiment Prévert et la mise aux normes des sanitaires (40 000 €).

La finalisation des travaux de réhabilitation d'une salle de classe sera programmée également (9 000 €).



Budget

16

Les équipements nécessaires au développement progressif du numérique au sein de l'école élémentaire ont été inscrits au budget : 2 adaptateurs pour rendre les vidéoprojecteurs interactifs, 2 tableaux, 1 ordinateur de classe, différentes connexions dans les classes. Les conditions dans lesquelles nous pourrions améliorer le débit internet dans les locaux sont également à l'étude.

- Pour l'école maternelle :

L'équipe enseignante porte un projet d'équipement numérique de l'école. Il s'agit en effet d'équiper l'école de tablettes numériques, sous la forme d'une classe mobile. L'investissement porté par la commune pour ce projet s'élève à 15 000 euros environ.

La commune travaille également à un projet de rénovation et restructuration de l'école maternelle. Il est prévu de relier les deux bâtiments et d'y intégrer des locaux pour une nouvelle bibliothèque municipale qui sera ainsi en lien direct avec l'école (G). Une provision pour cette opération, qui ne commencera pas cette année, a été réservée au budget, pour un montant de 1 150 000 euros.

La chaudière du bâtiment Kergomard I qui sert également à chauffer le centre social et le restaurant scolaire pourra faire l'objet d'un remplacement dans le cadre de ce projet, une provision de 80 000 € a ainsi été retenue au budget.

Bâtiments culturels

En ce qui concerne la bibliothèque, la réflexion sur son extension sera menée parallèlement au projet de rénovation des locaux de l'école maternelle pour optimiser et mutualiser les surfaces.

Une enveloppe de 3 000 euros est réservée pour l'achat de mobilier dédié au coin des bébés lecteurs.

En ce qui concerne la salle des fêtes, 15 000 € sont prévus pour le réaménagement de l'espace scénique (rénovation des équipements son et lumière).

Aménagements paysagers

Différentes opérations d'aménagements paysagers au sein des espaces publics de la commune sont envisagées pour 2015 :

- L'aménagement du jardin de la mémoire (G), à l'angle de la route de Reims et de la rue Sorbon, pour commémorer le passage du train dit de la mort. 30 000 euros ont été réservés pour cet aménagement, qui intègre l'installation d'une sculpture dédiée, au choix de laquelle les Bricocorcelliens ont pu contribuer par leur vote en Mairie.

- La réalisation de jeux d'eau, à proximité des bassins sur les bords de Vesle : 30 000 €.

- La rénovation des jeux d'enfants présents dans le parc du Mont Hermé (et notamment le toboggan) : 35 000 €

- Une enveloppe a également été réservée pour différents aménagements paysagers et plantations d'espaces verts sur la commune : 49 500 €

Les acquisitions foncières

La commune a prévu l'acquisition, suite à une préemption, d'une maison située rue Jules Guillochin (130 300 €), ainsi qu'une négociation pour l'acquisition d'une partie de terrain appartenant aujourd'hui au diocèse, rue Pasteur, afin de pouvoir y réaliser des places de stationnement (50 000€). Une enveloppe a également été prévue en réserve pour d'éventuelles autres acquisitions foncières.

Autres opérations d'investissement

D'autres opérations d'investissement importantes ont également été inscrites au budget de 2015. Elles concernent :

- Le renouvellement du système de contrôle d'accès des bâtiments communaux, étant donné l'obsolescence du système actuel. Ce projet est mené de manière conjointe avec celui dédié à l'extension du système de vidéoprotection. Une enveloppe de 170 000 € a été programmée pour la réalisation de ce projet.

- Le réaménagement de la passerelle au-dessus de la voie ferrée pour 30 000 €.

- Une provision pour le réaménagement du pont (I) sur la Vesle, rue de la Libération, afin d'envisager son élargissement et offrir ainsi un cheminement piétonnier répondant à la réglementation en matière d'accessibilité des espaces publics (130 000 €).

- Le changement de volets roulants et portes d'entrée sur des logements communaux pour 16 000 €.

- Une provision pour une réhabilitation prochaine de la façade des logements communaux rue Louis Bertrand pour 20 000€.

- La finalisation de la rénovation des façades de la mairie : 30 000 € pour les deux pignons.

- La réhabilitation de l'entrée secondaire de la mairie pour 15 000 €

- La mise en place de compteurs décompteurs, permettant de mieux suivre les consommations énergétiques par bâtiment, chauffé de manière collective pour un montant de 15 000 €.

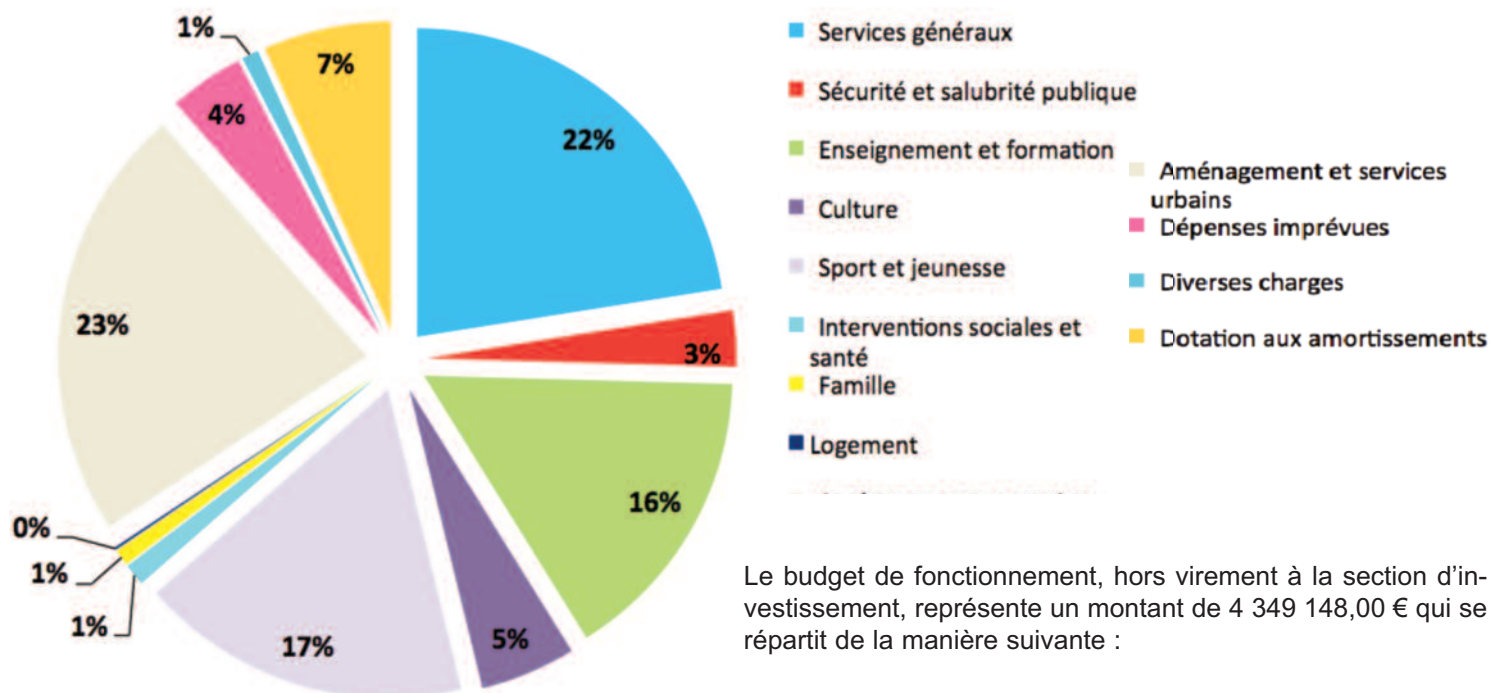
- Divers travaux de mise en accessibilité des bâtiments : 15 000 €.

- Des panneaux mobiles d'affichage pour 2 000 euros remplaceront notamment certains qui ont été récemment volés.

À côté de ces travaux, l'année 2015 sera également l'occasion de renouveler différents équipements pour le fonctionnement des services municipaux comme par exemple un des deux camions benne utilisé par les services techniques, de l'outillage (12 000 €) et de se doter d'un broyeur pour les espaces verts (17 000 €).



Répartition fonctionnelle du budget



Le budget de fonctionnement, hors virement à la section d'investissement, représente un montant de 4 349 148,00 € qui se répartit de la manière suivante :

Fonction 0 - Les services généraux : 978 898 €

Ces dépenses sont relatives au fonctionnement général de la commune avec en particulier les services administratifs et les bâtiments communaux.

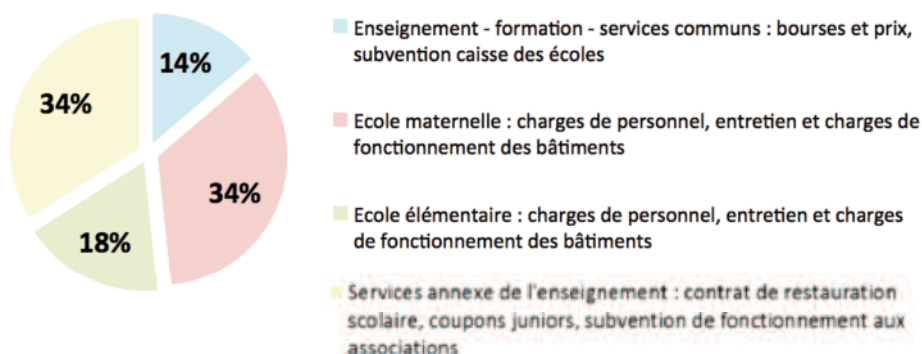
Les principales dépenses sont :

- les frais de personnel : 477 648,00 €
- les dépenses générales (fournitures, énergie, etc...) : 354 700,00 €
- les indemnités aux élus : 70 000,00 €
- les subventions aux associations (hors Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel, associations sportives et Ecole de Musique) : 66 500,00 € (voir tableau général des subventions ci-après)

Fonction 1 - sécurité salubrité

Pour l'essentiel, cette fonction concerne la police municipale et la sécurité incendie. Les charges de personnel (118 740,00 €) sont les principales dépenses. Le reste des dépenses sont à caractère général (fournitures, vêtements, maintenance).

Fonction 2 - Enseignement et Formation



Les dépenses principales se répartissent ainsi au sein de cette fonction :

- Charges de personnel : 227 872,00 €
- Charges générales (énergie, petit équipement, entretien) : 291 710,00 €
- Gestion courante : 144 629,00 € (Dont subvention à la Caisse des Ecoles : 74 129,00 €)

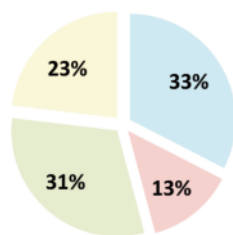
On constate traditionnellement un écart important entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Cet écart est généré par des frais de personnel plus importants à l'école maternelle.

Fonction 3 - Fonction 3 – Culture : 217 800 €

Les principales dépenses sur cette fonction sont :

- la subvention à l'école de musique : 57 000 €
- les dépenses de personnel affectées à la bibliothèque et à l'entretien des bâtiments communaux (dont la salle des fêtes) : 49 470,00 €
- les dépenses générales (livres, maintenance, énergie, etc..) : 98 130,00 €

Les dépenses de la fonction Culture peuvent donc être classifiées en 4 sous fonctions:

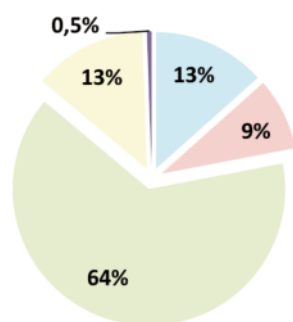


- Expression musicale et artistique : subventions à l'école de musique, Saint-Brice Harmony, Fanfare
- Maison des arts musicaux : entretien et maintenance des locaux, ciné gouters, flâneries musicales
- Bibliothèque : charge de personnel, fournitures, livres, animations
- Salle des fêtes : charge de fonctionnement, entretien et maintenance des locaux

Fonction 4 - sport et jeunesse : 755 000 €

Les principales dépenses de cette fonction sont :

- les dépenses générales (en particulier l'énergie et l'entretien) : 204 090,00 €
- les frais de personnel pour l'entretien des différents locaux tout au long de l'année et pour l'animation des centres de loisirs d'été qui sont assurés par la Commune 166 710,00 €
- la subvention au Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel pour l'année 2014 : 335 032,16 €. Ce montant est calculé hors réajustement de 2014, hors subventions exceptionnelles et subvention au FONJEP et hors toutes les participations prises en charge directement par la mairie.



- Gymnase : entretien et maintenance des locaux, charges de fonctionnement
- Stades : entretien des terrains, charges de fonctionnement, entretien et maintenance des bâtiments
- Foyer pour tous (centre de loisirs et autres bâtiments de loisirs) : subvention de fonctionnement au FPTCSEC, entretien et maintenance des bâtiments, charges de fonctionnement
- Accueil de loisir Été : charges de personnel, restauration, fourniture, animation
- Séjours familiaux

Fonction 5 - Interventions Sociales : 49 694 €

Il s'agit de la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale.

Fonction 6 - Famille : 38 600 €

Ce poste concerne principalement l'action en faveur des personnes du 3ème âge et des plus petits.

Les principales dépenses sont :

- le repas des anciens et les colis de fin d'année et de la fête foraine: 27 000
- les charges de personnel pour l'entretien de la halte garderie parentale de la commune : 7 250 €

Fonction 7 - Logement : 5 450 €

Cette fonction ne concerne que les logements du parc privé de la commune.

Fonction 8 - Aménagement et services urbains environnement : 992 265 €

Ce poste concerne l'entretien de la voirie communale, ses équipements, l'aménagement et l'entretien des espaces verts.

Les principales dépenses sont les suivantes :

- frais de personnel : 627 240,00 €
- dépenses à caractère général : 363 200,00 € dont
 - ⊕ 151 400,00 € de prestations de services pour l'entretien de terrains et des espaces verts
 - ⊕ 36 000,00 € de programme de plantations d'arbustes et de plantes
 - ⊕ 19 000,00 € de produits de traitement
 - ⊕ 41 000,00 € de nettoyage des rues, de marquages routiers et de traitement d'encombrants



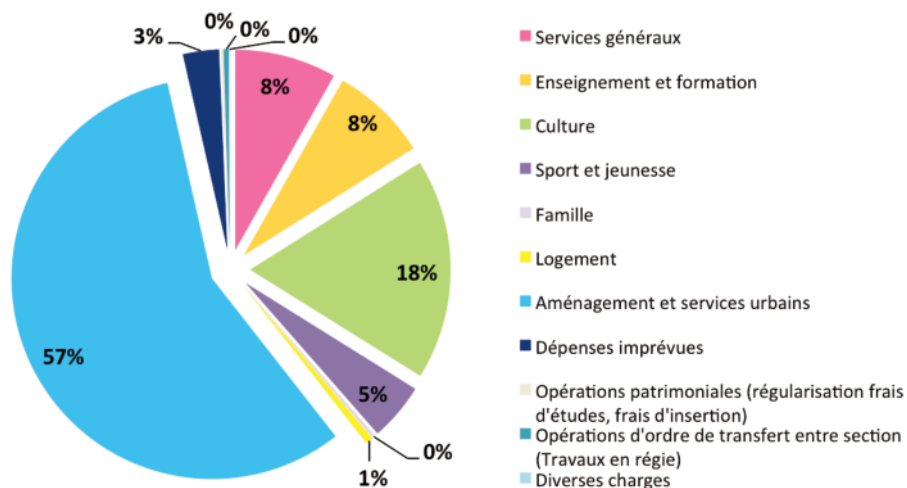
Répartition fonctionnelle de l'investissement : 6 652 360 €

Le budget d'investissement s'élève à 6 955 258 € (restes à réaliser de 2013 reportés sur 2014 et opérations d'ordre et patrimoniales comprises)

Les secteurs pour lesquels les crédits les plus importants sont prévus sont :

- L'enseignement et la formation (école élémentaire et maternelle, services annexes) : 394 142 €
- La culture (école de musique, salle des fêtes, bibliothèque, Maison des arts musicaux) : 631 507 €
- Les sports et la jeunesse (gymnase, stades, CLAE, maison des associations) : 810 182 €
- Les aménagements et services urbains (voiries, routes et espaces verts) : 3 453 861 €

La répartition fonctionnelle des crédits d'investissement, hors restes à réaliser de 2013 reportés sur 2014, s'établit en effet de la manière suivante :



Les subventions attribuées

Organisme subventionné	Subventions octroyées en euros	Organisme subventionné	Subventions octroyées en euros
ASSBC Athlétisme	850	Prévention routière	80
Basketball	4 380	Méli môme	4 000
Pleine nature	300	CASPEM	8 535
Football	9 430	Ste horticole Reims	250
Handball	14 821	Conseil des jeunes	400
Judo	2 300	Ravalement de façade	1 825
Pétanque	1 100	Saint Brice Harmony	1 005
Tennis de table	900	Plein Feux	6 000
Twirling-bâton	800	Le MARS	467
Comité de jumelage	500	Association rémoise les amis des bêtes	330
Club féminin	400	UNAFAM	150
Croq'notes	774	Aradopa	606
Toujours verts	542	FONJEP	14 892
Ecole de musique	57 000		

Pour les associations sportives, la méthodologie mise en place depuis 2012 pour l'attribution de la subvention de fonctionnement a été poursuivie en 2015 avec néanmoins quelques ajustements. Un tiers de l'enveloppe globale de subvention dédiée aux associations sportives pour 2015 est ainsi réparti entre elles, en fonction de critères objectifs, liés à l'activité de chaque association et plus particulièrement : au nombre et à la sociologie des adhérents, à la communication de l'association via l'Info municipal, à l'importance du bénévolat et à l'indépendance des recettes de l'association vis-à-vis de la commune. Un critère supplémentaire correspondant à l'engagement de l'association dans une action communale valorisable a été introduit, avec une différenciation entre action ponctuelle (participation à une manifestation communale) et action de longue durée (action dans le cadre du périscolaire).

Collège Trois Fontaines... 20

Collège Trois Fontaines

Résidence d'artistes avec le FRAC

Vernissage du travail de l'artiste avec les élèves des collèges Trois Fontaines et Sacré Coeur vendredi 22 mai à 17H30, dans la salle d'exposition. Thématique : "de l'objet à l'œuvre", avec l'artiste Nicolas Momein - photo nicolas momein



Séjour dans le Jura

Après la semaine H2O à la rentrée, les élèves de 6ème ont participé à une semaine d'activités dans le Jura avec leurs professeurs d'EPS.

Les latinistes à Pompéï

42 élèves du collège Trois Fontaines se sont rendus dans la région de Naples pour visiter entre autres les cités englouties par le Vésuve : Pompéï, Herculanium, Strabies, Oplontis. Le séjour s'est déroulé du 11 au 16 mai 2015 sous un soleil magnifique et des températures atteignant les 25-30°.



Club philatélique bureau à Hermonville

Le dimanche 7 juin 2015 à Hermonville (51) A l'occasion "des 100 ans de l'Ecole des Missions Spéciales" sur le thème de la guerre 14-18, le dimanche 7 juin un Bureau Temporaire fonctionnera de 9h à 12 h sur la place à côté de la Mairie d'Hermonville. Pour cet événement le Club Philatélique Brico-Corcellien édite deux cartes et un collector personnalisé (ID Timbres). Renseignements : Luc Perlot tél 03 26 04 47 36



Cérémonie du 8 mai



Monsieur le Maire a remis au caporal-chef Guilpain la médaille de vermeil des sapeurs pompiers, décernée après 25 ans de services en tant que sapeurs pompier volontaire sur la commune de Saint Brice Courcelles. Premier défilé pour les nouvelles recrues 2015, le sapeur Guilpain Clément et le 1er classe Hincelin Théo



Journée agréable pour le vide-grenier

Le vide-grenier organisé par Pleins Feux a eu lieu sous de bons auspices puisque les trombes d'eau annoncées ne se sont pas déversées! Ce fut même une journée plutôt agréable! Les bénévoles de l'association étaient à pied d'œuvre très tôt le matin pour accueillir les quelques 250 exposants et préparer la buvette. La journée durant, les promeneurs ont déambulé à la recherche de la bonne occasion ou de la perle rare qui manquait à leur collection... Affluence régulière tout au long de la journée où de bonnes affaires ont été faites d'un côté comme de l'autre. Journée conviviale en plein air, en balade ou autour d'un stand, en famille ou entre amis.



« Dis maman, ça sert à quoi une halte-garderie parentale ? »

C'est un lieu où tu peux rencontrer des jeunes enfants comme toi, partager avec eux des jeux, des activités. Tu y apprends à partager des jouets, à patienter si un autre enfant est déjà sur le toboggan par exemple, à cohabiter avec d'autres personnes que ta famille,



à te familiariser avec les règles de la structure, parfois identiques ou parfois un peu différentes de celles de la maison. Elle permet à maman, papa, mamie ou papy de se rendre à un rendez-vous, de prendre du temps pour eux, pendant que toi tu t'amuses et t'éveilles avec tes petits camarades.

☉ Ah, ça a l'air d'être chouette, maman. Je peux donc m'habituer à me séparer de toi en douceur sans que j'ai peur et sans que je m'ennuie.



« Papa, est-ce que je peux aussi y aller avec toi ? »

Bien sûr, la halte-garderie s'adresse aux mamans, aux papas, aux mamies, aux papys, aux tatas, aux tontons comme aux nounous, à tous ceux qui élèvent ou gardent à leur domicile un jeune enfant et qui ont envie de le préparer à la collectivité dès son plus jeune âge, par des expériences de vie en petits groupes. C'est un service gratuit, pour les Bricorcelliens, en échange d'une contribution à l'accueil fixée à une matinée par semaine de ton adulte référent. Il suffit de nous inscrire en remplissant un dossier disponible à la mairie.

☉ C'est simple, en fait. Et puis, cela permet de ne pas toujours être seul à la maison. Toi et moi pouvons faire des rencontres. Vous pouvez vous rendre

des services entre accueillants. C'est une manière aussi de mieux s'insérer dans notre commune, tu ne crois pas ?

« Mamie, ça ne te dirait pas d'y être bénévole ? »

Oui, peut-être. J'aime bien m'occuper des enfants, leur apporter du bien-être, contribuer à leur épanouissement. J'apprécie aussi d'apporter ma participation au sein d'une équipe, apprendre de nouvelles choses, rire et m'amuser. C'est bien de pouvoir échanger sur les questions, les petits tracas que soulèvent la prise en charge et l'éducation de jeunes enfants, partager des expériences et recevoir des conseils.

☉ En plus, tu es gentille, douce, patiente. Je suis sûre que les autres vont t'adorer autant que moi. Et puis, tu connais quelques comptines. J'aime aussi quand tu me racontes des histoires et que l'on fait ensemble des activités manuelles. C'est bien d'échanger ses savoir-faire !



« Nounou, on va faire quoi aujourd'hui à la halte-garderie ? »

On peut raconter une histoire de pirates, mettre en scène des marionnettes, explorer les différents états de l'eau, faire un atelier des senteurs, cuisiner des crêpes, dessiner au tableau, se relaxer sur de la musique douce, danser, chanter, faire de la babygym, de l'éveil musical, du jardinage, de la pâte à sel, du playmaïs, de la peinture, se déguiser pour Mardi-Gras ou tout simplement jouer librement avec la maison, la baleine, le toboggan, les trotteurs, la dinette, le garage... Et on soufflera les bougies pour les 2 ans d'un petit mousaillon et on répètera notre petit spectacle pour la soirée apéritive à la halte-garderie avec les familles. Tu te souviens comme pour la fête de la science sur la place Jacques Brel, l'arbre de Noël à la salle des fêtes et le goûter de Pâques au jardin pédagogique, où les

parents, les frères et sœurs, les grands-parents, les accueillantes se sont retrouvés et nous avons tous passé de bons moments ensemble.

☉ Ah oui, vous m'aviez trouvé beau avec mon costume de poisson, mon bonnet de lutin et mon maquillage de lapin. Moi aussi, j'aime bien ces moments de joie et de magie que l'on partage tous ensemble.



☉ Maman, papa, mamie, papy, tata, tonton, nounou, allons visiter le 3 juillet 2015, entre 8H45 et 11H15 ou entre 15H30 et 17H30, au 4, rue de la Commune, cette structure originale que nous avons la chance d'avoir à Saint Brice Courcelles. Nous pourrions passer un petit moment avec les accueillantes, des enfants, autour d'une exposition des réalisations de l'année, de jeux et d'un goûter. Vite collons un post-it sur le frigo pour ne pas oublier ou mettons un mémo dans notre téléphone. Tip. Tap. Top. Zou, c'est fait. A bientôt ...



Radio Primitive, une antenne de radio locale basée à Reims, a réalisé, fin avril 2015, une interview sur notre halte-garderie parentale dans sa rubrique « 1,2,3 action » consacrée aux actions solidaires. Vous pouvez l'écouter en podcast sur le site de Radio Primitive (www.radioprimitive.fr) et sur le site internet de notre commune (www.st-brice-courcelles.com) dans la rubrique VIVRE, puis l'onglet PETITE ENFANCE), sous réserve de pouvoir l'insérer au cours de cet été.

ASSBC handball contre Neuves Maisons

Les tribunes étaient bien remplies ce samedi soir au Gymnase Salvador Allende. Et c'est sous les encouragements de leurs supporters, mais également des jeunes joueurs de l'école de Hand, venus accompagner leur entrée, que les Handballeurs de Saint Brice Courcelles ont disputé leur dernier match face à l'amicale laïque de Neuves Maisons. Un match qui s'est avéré très serré ! Après un 15-15 à la mi-temps, la deuxième période n'aura pas suffi pour redonner l'avantage aux garçons de Ronan Tanguy. Menés de 3 buts dans les dernières minutes, ils parviennent à arracher le match nul (30-30). Un nul sans conséquences puisque les « Bricos » ont déjà assuré leur place de barragiste (qu'ils disputeront le 30 mai prochain à Vesoul). Ce dernier match à domicile a également été l'occasion pour le club de remercier les supporters toujours au rendez-vous. En effet, l'ASSBC Handball a voulu marquer le coup en invitant la section du Twirling bâton de Saint Brice Courcelles. C'est sous les applaudissements que ces jeunes gens ont occupé le terrain, pendant la mi-temps, pour nous présenter leur passion en trois chorégraphies. Supporters, joueurs, dirigeant, parents et invités se sont ensuite retrouvés en fin de match, autour d'un verre de l'amitié. Un verre qui ne clôture pas tout à fait la saison puisque, c'est avec espoir, que le club attend la confrontation du 30 mai, avec à la clé, une possible montée en N2. Prochains rendez-vous : Le **tournoi international le 6 et 7 juin**, L'assemblée générale du club le **vendredi 12 juin** à 19h.



ASSBC twirling bâton dynamisme et réussite



Après 6 titres départementaux, le club a obtenu 4 titres régionaux : Agathe Bouvart en solo, Camille Lallement et Maeva Michel en duo, Lou Anne Paul et Anya Gérard Martin en

duo, Dylan Théron en solo et donc qualifiés en quart de finale du championnat national. Camille, Maeva et Dylan ont été qualifiés en demi-finale. L'assemblée générale du club a eu lieu le lundi 11 mai en présence de Mme Quentin, adjointe aux sports, M Paterour, représentant du centre social et M Mary, président de la ligue Champagne Ardenne. Les bilans financiers et sportifs ont permis de constater

la bonne santé du club qui souhaite se faire connaître davantage et recruter de nouveaux athlètes. L'ASSBC Twirling Bâton organise son Gala de fin d'année, le **samedi 20 juin** à 19h ! Un véritable spectacle type comédie musicale est préparé depuis des mois par les athlètes et les bénévoles. Restauration sur place et tombola. Venez nombreux !

ASSBC football Interview de Flavien coach des seniors

Depuis combien d'années n'y a-t-il pas eu d'équipe sénior au sein de l'ASSBC ?

- Cela fait 3 ans ; quand l'entraîneur qui était en place a décidé de quitter le club. On m'a proposé de prendre les seniors mais j'ai refusé car je ne me sentais pas prêt, pas assez d'expérience, car tu ne gères pas une équipe sénior comme une équipe de jeunes.

Aviez-vous un objectif en vue avec votre équipe de seniors ? L'avez-vous atteint ?

- Oui, très clairement : l'objectif était la montée en 2ème série, nous l'avons assurée 3 matchs avant la fin, donc l'objectif pleinement rempli. De plus, nous sommes également sûrs d'être cham-

pion alors qu'il reste un match car nous ne pouvons plus être rejoints au classement, c'est donc pour nous une formidable saison !

Est-ce que cet objectif a été facile à réaliser voir obtenir ?

- Non pas du tout, on était un peu dans l'inconnu sur certains points. Je connaissais la qualité de mon effectif mais le gros point d'interrogation était sur le fait que l'équipe était jeune et le championnat de 3ème série est un championnat très dur ; pour les 3/4 de l'effectif c'était leur première saison en sénior et pour certains joueurs il a fallu être patient pour qu'ils s'adaptent. De plus, avec le staff on se demandait si la

mayonnaise allait prendre, nous avons 3 générations de joueurs dans l'effectif mais au final il règne une très bonne ambiance au sein de l'équipe, c'est une de nos forces.

La suite de l'interview sur st-brice-courcelles.com (à la page des sports)



ASSBC pétanque très active en mai

Le premier concours officiel réservé aux licenciés a été organisé le samedi 2 mai après-midi et ce sont 51 doublettes qui se sont affrontées par un temps clément et quelques gouttes de pluie en fin de journée. Le dénouement de cette compétition a eu lieu vers 22 h et une équipe châlonnaise est sortie vainqueur. Nous avons eu le plaisir de compter 2 équipes de St Brice Courcelles, composées de Thierry Gaillard associé à Robert Fournier ainsi que David Chappuis associé à Philippe Lelarge qui ne se sont inclinés qu'en demi-finale après de brillantes parties. Par ailleurs le concours complémentaire a été remporté par une équipe de St Brice Courcelles composée de Eddy Juillion et Yannick Bartels. Des le week-end suivant, le dimanche 10 mai l'ensemble des bénévoles du club était mobilisé pour organiser les championnats de la Marne en triplète catégorie promotion dès 8 heures du matin pour une compétition qui ne s'acheva que vers 22 heures. La finale fort disputée a vu s'opposer 2 équipes du club rémois de 3 fontaines et c'est donc l'équipe composée de Jacques Pommar, Daniel Lainez et Bodhan Olejnik qui a été sacrée championne de la Marne. Le beau temps étant aussi de la partie et la restauration assurée de mains de maître par nos bénévoles ont fait de cette journée une grande réussite pour les 55 triplètes qui s'étaient donné rendez-vous sur les installations de St Brice Courcelles fort appréciées. Le vendredi 15 mai un autre concours a réuni une soixantaine de joueurs où la doublette composée de Bruno Divry associé à Jacky Landre s'est imposée en finale. En plus de ces compétitions officielles le boulodrome de St Brice Courcelles est ouvert tous les jours pour des parties amicales entre les adhérents du club ou pour des concours amicaux ouverts à tous les adhérents du club, concours qui se déroulent le vendredi soir en nocturne à 20h 30 ou les après-midi en semaine.



ASSBC Judorex rencontre avec Michel Algisi

C'est un grand maître du judo en France. Trois fois champion de France et triple médaillé européen dans les années 70, Michel Algisi était invité par le Judo Reims Métropole. C'est à Saint Brice Courcelles que se déroulait le Challenge Rémois, un tournoi pour les plus jeunes. Né à Vitry-Le-François (Marne), Michel Algisi avec sa ceinture noire et son 8ème dan est un des 35 plus haut gradés de France. Membre de la direction technique nationale et ancien conseiller technique de Champagne, il reste le responsable de l'équipe de France de Katas, une forme codifiée du judo.



crédit photo : Bernard Sivade

ASSBC athlétisme la saison estivale bas son plein

La saison estivale bat son plein. Deux athlètes ont matché avec l'équipe 1 interclubs de l'EFSRA. Aux régionaux d'épreuves combinées une médaille de bronze a été décrochée. Les éveils se sont classés 2ème au kid athlé d'Épernay. Les poussins ont participé à un triathlon lors d'une soirée sur le stade G Hebert à Reims. Deux podiums ont été décrochés lors du trail nature à Tulle. Prochains rendez-vous: 7 juin championnats départementaux à Reims, 13 juin Kid's athlé à Châlons en Champagne pour les éveils et poussins, 14 juin championnats régionaux benjamins et minimes à Châlons en Champagne, 20 juin challenge Equip'athlé benjamins et minimes à Reims, 21 juin championnats régionaux cadets juniors, séniors à Bogny sur Meuse, Tous les résultats sur :

<http://assbcathle.over-blog.fr/>



Manifestations à venir

6 et 7 juin : Tournoi de hand
13 et 14 juin : Gala de danse
17 juin : Répétition Générale Haendel
20 juin : Feux de la St Jean
20 juin : Fête du Centre Social
20 juin : Gala du Twirling bâton
20 juin : Fête des jardins
22 juin : Don du sang
27 juin : Spectacle Section GR
8 juillet : Flâneries musicales

Passage du géomètre

Un géomètre de Reims Métropole visitera la commune du 8 au 19 juin afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral

Complémentaire santé

Question de complémentaire santé : tarifs, garanties. Un projet de mutualisation pourrait se mettre en place sur la commune. Pour les personnes intéressées : **réunion le 25 juin à 16h au Centre Social.**

Participation citoyenne

Le 20 mai a eu lieu la signature de la convention sur la participation citoyenne. Une convention entre l'Etat représenté par Monsieur le Sous Préfet et Madame la Directrice Départementale de la sécurité publique et la Commune. Les personnes qui se sont portées volontaires pour participer au dispositif ont été invitées à sa présentation et à la signature de la convention. Elles ont pu poser des questions. Une réunion d'information sera bientôt organisée afin d'aller plus loin dans la mise en place concrète du dispositif.



Ramassage des monstres le 3 juin

Les déchetteries de Tinquieux et de Saint Brice Courcelles sont ouvertes du **lundi au samedi de 9h à 19h** et les **dimanches et jours fériés de 9h à 12h.**
Pour déposer le verre : des bennes sont situées rue Pasteur, places Roze et de la Folie, parking du terrain de foot, chemin du Routy des vaches et avenue des Chenevières...

Restauration scolaire

Les dossiers d'inscription à la restauration scolaire seront disponibles à partir de mi-juin. Pour les enfants déjà inscrits en 2014-2015, les dossiers seront directement envoyés à domicile.

Modification des lignes Citura

Afin de vous informer au mieux sur la future modification des lignes de bus, Citura mettra en place des permanences le mercredi 17 juin dans l'après-midi en mairie et le samedi 27 juin matin en salle des fêtes.

Déclaration de revenus dépot en Mairie

Toutes les années précédentes, une boîte était mise à disposition pour que les administrés puissent y déposer leur déclaration de revenus. Cette année, malgré la demande faite par la commune, les services fiscaux n'ont pas souhaité renouveler cette facilité.

Fête des jardins

Fête des jardins au jardin pédagogique de Saint Brice Courcelles. Au programme : présence d'une société belge pour installation et entretien de gazon. Monsieur Didier sera là pour répondre aux questions sur l'entretien et la taille. Vente de miel et de confiture maison. Ouverture des portes de 10h à 17h. De plus, nous sommes toujours à la recherche d'un secrétaire, contactez Gilles Dardard au 07 88 07 67 86. Pour toute demande de parcelle de jardin, adressez votre courrier à la mairie de Saint Brice Courcelles à l'intention du Président Gilles Dardard.

Déchets ménagers

Bac vert, ramassage les lundis et jeudis ;
Ramassage tri sélectif : bac jaune, tous les jeudis.

Horaires bibliothèque

mardi : 16h - 18h30
mercredi : 9h30-12h/14h-17h30
vendredi : 16h - 18h30
samedi : 09h45-12h15/14h-17h30

Mairie services

Ouverture du secrétariat de Mairie
place Roosevelt,
tél. 03 26 09 07 65.

Le matin : du lundi au samedi de 8h à 12h.

L'après-midi : le **lundi de 15h à 18h**, du mardi au vendredi de 13h30 à 18h.

Permanence "Assistante sociale"

Assurée le lundi après-midi au centre social (9 place Jacques Brel) de 14h à 15h30. Uniquement sur rendez-vous auprès de Mme Borde ou Mme Noblecourt auprès de la circonscription Pont de Laon au 03.26.88.62.29.

Conciliateur "Le Mars"

Prendre rendez-vous directement au : 03 26 89 59 30

Recensement militaire

Les jeunes hommes et filles nés en juin 1999 sont tenus de se faire recenser durant ces mois à partir de leur date d'anniversaire. Ils doivent se munir de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Il leur sera alors délivré une attestation de recensement. Ce document sera exigé lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité Publique, il faudra donc le conserver soigneusement.

Liste des objets trouvés à retirer en Mairie

Si vous avez perdu un objet sur le territoire de la commune, consultez la liste des objets trouvés. Elle est disponible en Mairie.

Autorisation de voirie

Un délai d'une semaine est nécessaire